

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

& rapport de gestion



**4-5**

---

Message de Philippe Thuner,  
Président

**6-7**

---

Editorial de Nathalie Bernheim,  
Secrétaire générale

**8-9**

---

La FONPRO en bref

**10-16**

---

Principaux axes d'activités

**17-19**

---

Eléments financiers  
(bilan et compte d'exploitation)

**20-21**

---

Le Conseil de fondation

**22-23**

---

L'administrateur

**24**

---

La FONPRO en chiffres

**25-31**

---

Réseaux et partenaires

**32**

---

Contact & lexique

## **MESSAGE DE PHILIPPE THUNER, PRÉSIDENT**

Le rapport annuel de la FONPRO a été, dès sa première édition, une mine de renseignements sur notre Fondation. Celui de l'exercice 2017 ne déroge pas à la règle.

Merci à notre équipe, emmenée par notre secrétaire générale, pour sa rédaction.



Nous souhaitons ainsi informer les entreprises formatrices, les associations professionnelles et tous les intéressés sur nos activités et les mesures que nous mettons en œuvre pour soutenir la formation professionnelle dans le canton.

Après plusieurs années de financement, l'un de nos sujets de préoccupation a pris une grande importance ces dernières années : c'est l'augmentation constante des coûts de la formation professionnelle initiale.

Pour les CIE, ne disposant pas de chiffres de référence en 2010, nous avons démarré à l'époque avec une couverture d'environ 80% du coût moyen suisse. Puis, nous avons augmenté la prise en charge allant jusqu'à couvrir 120 % du coût moyen suisse, estimant que certains éléments du contexte vaudois pouvaient parfois le justifier.

Plus de 85 % des entreprises formatrices ne recevaient ainsi plus aucune facture pour les CIE de leurs apprentis. Or, depuis trois ans, la proportion d'entreprises libérées totalement d'une facture pour les CIE diminue pour un même niveau de contribution accordé, les coûts de nombreux organisateurs continuant de progresser en dépassant largement le coût moyen suisse.

La même évolution a été constatée pour les frais d'examen dans le cadre des procédures de qualification aux CFC, au niveau des frais de locaux et de matériel. Toutefois ces coûts-là semblent en voie de stabilisation en 2017.

Les ressources de la FONPRO – pour rappel une contribution égale de toutes les entreprises du canton de Vaud, qu'elles soient formatrices ou non – ne sont pas illimitées et les coûts non pris en charge se reportent directement sur les entreprises.

J'invite donc toutes les associations professionnelles et tous les organisateurs de cours interentreprises à redoubler d'effort pour une saine maîtrise des coûts.

L'économie change et la formation professionnelle se trouve devant de grands défis. La FONPRO est consciente du fait que les associations faitières nationales des métiers ont leur rôle à jouer pour assurer une formation adéquate, ce qui ne doit pas forcément être synonyme d'une augmentation régulière du nombre de jours de CIE à chaque révision des ordonnances et plans de formation.

Ainsi la charge des coûts externes de la formation professionnelle initiale pourra rester supportable et répartie entre toutes les entreprises vaudoises formant ou ne formant pas d'apprentis.

## ÉDITORIAL DE NATHALIE BERNHEIM, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Le défi principal réside en la capacité qu'aura notre système de formation à s'adapter aux compétences requises à l'avenir pour faire face aux besoins des entreprises.



Dans son rapport concernant « les défis de la numérisation pour la formation et la recherche en Suisse » paru en 2017, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) inventorie quatre champs d'action assortis de mesures à entreprendre dans le domaine de la formation. Ces quatre champs d'action sont :

- **l'amélioration des compétences numériques à l'école,**
- **l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement et l'apprentissage,**
- **l'adaptation rapide du système éducatif aux exigences du marché,**
- **la coordination et la communication dans la coopération en matière de formation.**

Nous constatons tous que notre environnement professionnel et privé se transforme et que les jeunes générations sont plus compétentes sur les sujets technologiques. Comment assurer alors que le système éducatif parvienne à remplir sa mission de transmission de compétences lorsque, sur un thème à acquérir comme les technologies numériques, et pour la première fois peut-être, les jeunes en savent plus que la plupart de leurs aînés ?

L'adaptation reste encore et toujours la solution et nulle filière de formation n'est plus apte à s'adapter que la formation professionnelle. Le partenariat entre le monde économique, les cantons et la Confédération, de même que la très forte orientation vers le marché du travail donnent à cette filière les meilleurs atouts pour relever les défis qui nous attendent.

Nous savons que nous serons amenés à nous former tout au long de nos vies pour répondre aux besoins de métiers qui n'existent pas

encore. Nous transposerons nos connaissances, nos compétences et notre savoir-être pour y faire face. Entreprendre une formation professionnelle initiale, c'est se donner les moyens d'évoluer dans un métier et d'opérer des combinaisons afin de profiter de la perméabilité des filières. C'est également se donner des possibilités d'évolution de carrière à travers la formation professionnelle supérieure. Cette filière de qualification doit retrouver l'estime qu'elle mérite afin que les parents n'hésitent pas à encourager leurs enfants à la choisir en premier lieu.

Pour la huitième année consécutive la Fondation cantonale pour la formation professionnelle soutient les acteurs de la formation professionnelle dans le canton de Vaud. Elle exerce son action notamment à travers des mesures visant à encourager les jeunes, les adultes et les entreprises qui s'engagent dans la formation professionnelle, quelle soit initiale ou supérieure.

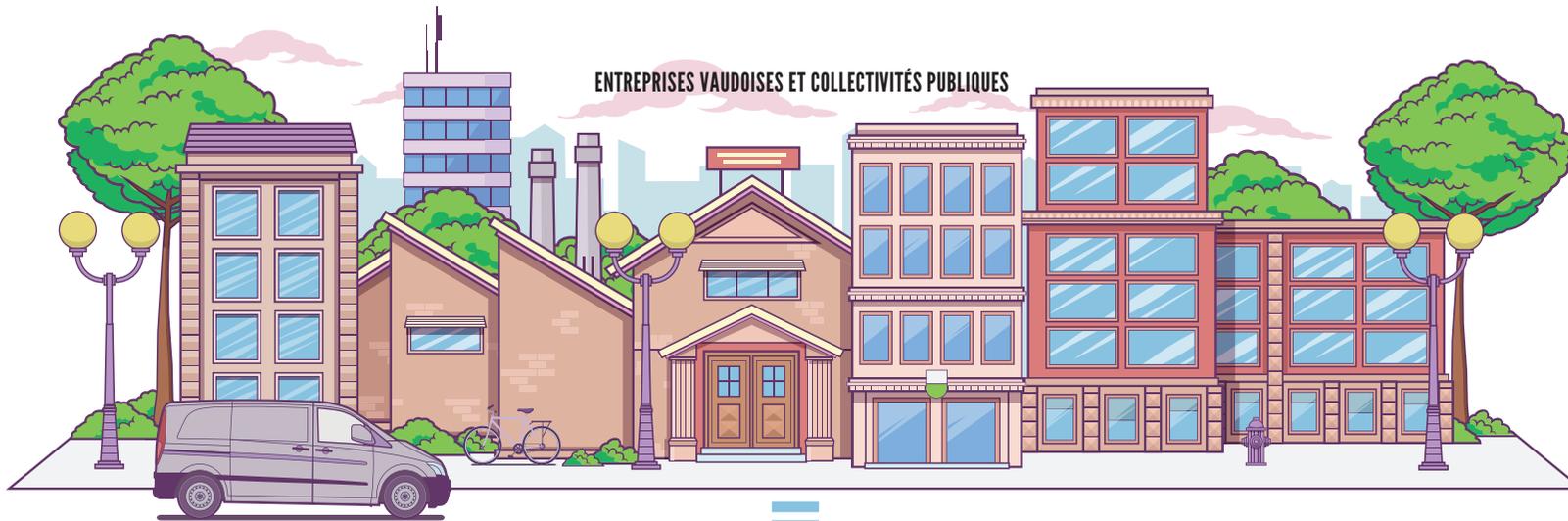
Afin de remplir au mieux sa mission et de conserver son efficacité, la FONPRO exerce une surveillance très rigoureuse des contributions allouées. Les charges ne cessant d'augmenter, elle organise si nécessaire des contrôles auprès de ses partenaires.

Nous souhaitons à travers ce rapport d'activités vous présenter nos actions et les résultats de l'année 2017. Toute l'équipe de la FONPRO se joint à moi pour vous en souhaiter une bonne lecture.

## LA FONPRO EN BREF

### La FONPRO contribue à financer les coûts :

- des cours interentreprises, des frais de matériel et de locaux dans le cadre des examens finaux, de même que ceux liés à l'encadrement des stages professionnels obligatoires, pour les entreprises formatrices du canton de Vaud;
- des cours préparatoires menant aux brevets et diplômes fédéraux, ainsi que des examens y relatifs pour les salariés des entreprises vaudoises;
- de mesures d'appui pour encadrer les apprentis en difficulté afin de réduire les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs;
- de la promotion de la formation professionnelle initiale.



ENTREPRISES VAUDOISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

0,09% de la masse salariale perçue via les caisses d'allocations familiales (CAF)



**CHF 3'410'000.-**  
soutien financier direct



**CHF 19'800'000.-**

via les organisateurs de cours interentreprises et d'examens finaux dans le cadre des procédures de qualification



**CHF 960'000.-**  
via des mesures d'appui



SALARIÉS DES ENTREPRISES VAUDOISES SUIVANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE MENANT À UN BREVET OU UN DIPLÔME FÉDÉRAL



ENTREPRISES FORMATRICES DU CANTON DE VAUD



APPRENTIS DES ENTREPRISES VAUDOISES

# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 1. LE FINANCEMENT DES CHARGES EXTERNES DE L'APPRENTISSAGE : FRAIS DES CIE ET D'EXAMEN

Le monde du travail ne cesse de se transformer pour s'adapter aux changements. La formation duale permet d'alterner l'expérience pratique dans l'entreprise formatrice et les acquisitions théoriques complémentaires à la formation métier par le truchement des cours interentreprises (CIE). Elle assure ainsi l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins des entreprises. L'organisation des cours, qui est de responsabilité publique et incombe à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), quant à elle, est déléguée et gérée par les associations professionnelles.

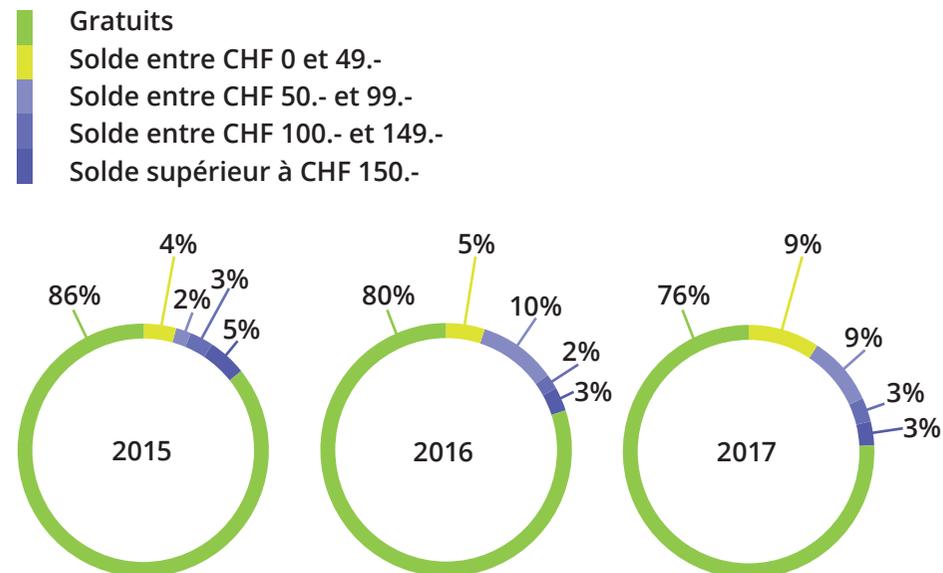
Pour les entreprises formatrices ayant un apprenti au bénéfice d'un contrat d'apprentissage vaudois, le processus de financement des CIE est totalement transparent. Les financements sont clairement présentés dans un récapitulatif à destination des entreprises formatrices que les organisateurs de cours leur transmettent. Le service du canton, la DGEP, reçoit des organisateurs de cours l'annonce du montant des coûts relatifs à l'organisation des CIE par profession. En tant qu'organe de surveillance, la DGEP contrôle et valide les charges qui lui sont présentées. Cette démarche permet le versement à l'organisateur de cours de la subvention cantonale pour les apprentis vaudois ; elle correspond à un forfait par jour et par apprenti, établi au niveau suisse, par profession.

La FONPRO intervient ensuite, par l'octroi d'une contribution supplémentaire qui vient solder le coût des CIE lorsque cela est possible.

Les résultats obtenus année après année ont permis d'éviter toute facturation de CIE pour une proportion toujours plus importante des entreprises formatrices vaudoises jusqu'en 2015, année record durant laquelle 86% des patrons d'apprentis vaudois n'ont reçu aucune facture au titre des CIE. Depuis 2016 toutefois cette proportion chute fortement face au renchérisse-

ment continu des coûts des CIE. Ainsi en 2017, la gratuité des CIE est atteinte pour environ 76% des 13'500 apprentis en formation et donc pour les entreprises qui les emploient. La Fondation mobilise 74% de ses ressources, soit CHF 19,8 millions pour cette mesure.

### Prise en charge des CIE : proportion des apprentis selon le solde par jour pouvant être mis à la charge des entreprises formatrices



## PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

Le canton de Vaud et la FONPRO versent directement les sommes allouées aux organisateurs de cours. Ces derniers n'ont pas l'autorisation d'adresser une facture aux entreprises formatrices avant d'avoir obtenu les financements (hormis pour le recouvrement des frais de repas et d'hébergement qui ne sont pas pris en considération dans les financements versés par la DGEP et la FONPRO). Les entreprises formatrices peuvent recevoir une facture au titre des journées de cours CIE dans le seul cas où il subsisterait un solde non couvert.

**Dans cette hypothèse, la facture devra en tout temps faire état :**

- ✓ **du coût total par jour et par apprenti,**
- ✓ **de la déduction de la subvention accordée par la DGEP,**
- ✓ **de la déduction de la contribution versée par la FONPRO,**
- **laissant alors apparaître un éventuel solde à couvrir par l'entreprise formatrice.**

### Evolution des montants affectés au financement des CIE

2015	5'440 entreprises	CHF 19'500'000
2016	5'400 entreprises	CHF 20'300'000
2017	5'300 entreprises	CHF 18'100'000

La FONPRO prend en charge l'intégralité des coûts de matériel et de locaux d'examen pour l'ensemble des apprentis vaudois passant un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de capacité (AFP). Elle agit de même pour les « répétants », afin de les aider à obtenir leur diplôme et à finaliser leur formation professionnelle initiale. Le passage des examens CFC et AFP par leurs apprentis est donc totalement gratuit pour les entreprises formatrices du canton de Vaud.

Pour recevoir le financement de cette prestation, les milieux concernés transmettent à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire toutes les factures relatives à ces épreuves. Dans un premier temps, la DGEP les contrôle et les paye, avant d'adresser une facture globale à la FONPRO, qui vient rembourser la totalité des frais engagés.

Il est à noter que la charge financière de cette prestation par apprenti ne cessant elle aussi d'augmenter, les services du canton et de la FONPRO étudient avec soin les évolutions de charges pour s'assurer, en partenariat avec les milieux professionnels, que ces dernières restent maîtrisées.

### Financement des frais de locaux et d'examen

2015	5'850 candidats	CHF 1'530'000
2016	6'120 candidats	CHF 1'980'000
2017	5'500 candidats	CHF 1'700'000

# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 2. LE FINANCEMENT DES MESURES D'ENCADREMENT DES APPRENTIS

En Suisse environ deux tiers des jeunes font le choix de la formation professionnelle et suivent l'une des 250 formations proposées. Parmi eux 90% le font à travers une formation professionnelle duale. Ces proportions restent stables dans le temps. Ce constat toujours réjouissant prouve la vitalité et l'attractivité de ces formations.

Il illustre également l'importance de leurs apports pour les entreprises, qui trouvent à travers les jeunes ainsi formés le vivier des professionnels nécessaires à leur dynamisme.

Pourtant, il faut remarquer un taux de résiliation des contrats d'apprentissage avant le terme de la formation relativement important, ainsi qu'un taux d'échec à l'examen final s'établissant à environ 10% en moyenne. Si ces deux indicateurs recouvrent de grandes disparités selon les régions linguistiques et les professions concernées, il reste néanmoins que le niveau des candidats est souvent le plus grand obstacle.

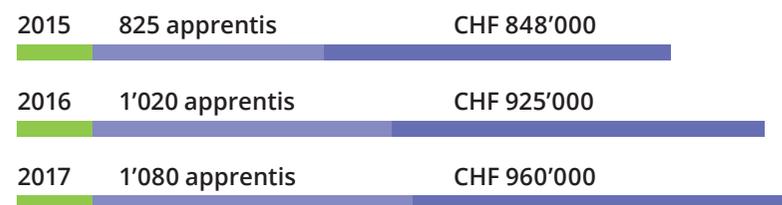
Dans le canton de Vaud, des actions préventives ont été mises en place. Elles visent à identifier les difficultés que rencontrent certains jeunes et à tenter de leur apporter une solution.

L'implication et la collaboration de tous les partenaires de la formation est un gage de succès, afin d'éviter les ruptures de contrats d'apprentissage et les échecs. Ces efforts continuent à se développer et permettent désormais à environ 1'080 apprentis d'être suivis à travers le canton.

### La FONPRO finance deux mesures portées par les milieux associatifs privés :

- ✓ Des appuis individuels dispensés par des intervenants socio-pédagogiques (CoachApp). Ces appuis peuvent prendre la forme de cours de soutien dans les branches scolaires ou techniques, mais aussi d'aide à l'acquisition de méthodes d'apprentissage, d'organisation du travail, de gestion des échéances ou du stress.
- ✓ Des appuis ciblés pour des groupes de 3 à 4 personnes encadrés par des étudiants (App-App) et répondant à des besoins spécifiques.

### Mesures d'appui des apprentis



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 3. LE FINANCEMENT DES STAGES PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

La FONPRO finance les frais d'encadrement des stages professionnels prévus dans les ordonnances de formation.

Seuls les stages professionnels dans le cadre de la formation CFC au sens de l'ordonnance fédérale de formation (ORFO) peuvent être considérés. Le montant annuel versé par stagiaire disposant d'un contrat de stage validé par la DGEP est de CHF 2'400.-.

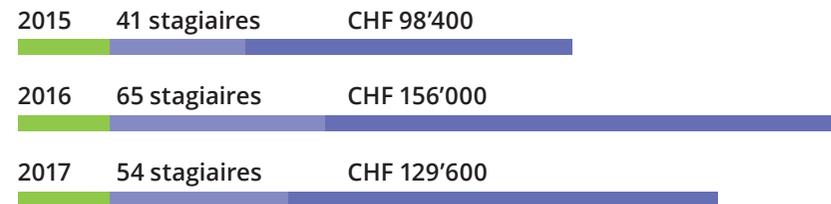
Les stagiaires ainsi financés sont en formation d'assistant socio-éducatif (ASE).

Afin de recevoir ce financement, la Fondation informe à chaque rentrée scolaire les structures d'accueil qui peuvent y prétendre.

Ces dernières doivent alors déposer une demande de financement à travers la plateforme de demandes en ligne [www.fonprostages.ch](http://www.fonprostages.ch).

Les montants sont versés directement auprès des structures d'accueil bénéficiaires.

### Financement des stages professionnels obligatoires



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 4. PROMOTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Les atouts de la formation professionnelle initiale (FPI) sont multiples : elle met à la disposition des jeunes un large éventail de possibilités de formations pratiques ; elle permet d'acquérir de solides connaissances et les compétences nécessaires à l'exercice d'une profession ; elle est constituée de cursus sans cesse mis à jour pour refléter la réalité des besoins des professionnels en entreprise et assure donc l'employabilité de ceux qui la suivent ; elle est toujours plus attractive en raison d'offres d'enseignement bilingue, de même que de possibilités d'échanges avec d'autres pays ; elle est toujours le point de départ de formations supérieures certifiantes.

En bref, elle ne devrait jamais être un choix par défaut car les entreprises formatrices, qui forment des apprentis, transmettent leur savoir et constituent leur relève.

Choisir cette voie de formation, c'est agir comme deux tiers des jeunes en Suisse. Cependant, rester au fait de l'actualité des offres de formation n'est pas chose aisée car cette filière est en mutation permanente pour répondre aux besoins de l'économie. Les élèves et leur famille ont en conséquence besoin d'obtenir des informations au sujet des perspectives de carrières, riches et variées, que la formation professionnelle initiale peut offrir.

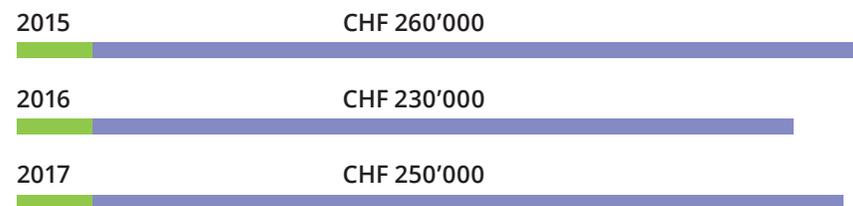
Le « Salon des Métiers et de la Formation Lausanne » se tient chaque année afin de permettre aux jeunes et à leurs proches de s'informer des possibilités existantes. Pour les associations professionnelles et les entreprises formatrices, le but est de parvenir à attirer de jeunes talents pour trouver suffisamment d'apprentis motivés par les places offertes.

Cette manifestation, qui s'est déroulée du 21 au 26 novembre à Beau-lieu, prouve chaque année son rôle essentiel avec près de 30'000 visiteurs en 2017, dont 12'000 élèves et enseignants. Pour cette huitième édition, 540 métiers ont été présentés par 100 exposants.

La FONPRO participe à son financement à hauteur de CHF 250'000.- permettant ainsi de faire baisser le prix du m<sup>2</sup> pour les exposants qui font découvrir leurs métiers au travers de stands réalisés avec soin, rivalisant de créativité pour parvenir à informer et à intéresser au mieux les jeunes visiteurs.

Chaque année le point fort de ce rendez-vous reste la présentation par les apprentis en formation de leur métier. Ils en parlent souvent avec passion, toujours avec fierté, et donnent envie aux plus jeunes de suivre leur exemple.

### Financement de la promotion de la formation professionnelle initiale



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 5. L'ENCOURAGEMENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Nous savons que l'évolution du marché du travail est rapide et soumise à des tendances de fond telles que la numérisation. Dans ce contexte de forte concurrence où l'on s'interroge sur les compétences que chaque entreprise devra posséder afin de faire face aux nombreux défis à venir, continuer à se former revêt pour tous une importance stratégique double.

Il s'agit d'assurer à chacun une bonne employabilité tout au long de sa carrière, ainsi que de permettre aux entreprises de trouver une main d'œuvre hautement qualifiée capable d'assurer un niveau de compétences indispensable à leurs activités.

La FONPRO finance directement les salariés des entreprises vaudoises qui entreprennent une formation professionnelle supérieure, souvent très coûteuse. Suite logique de la formation professionnelle initiale, à la fois théorique et pratique, la formation professionnelle supérieure permet d'acquérir les qualifications nécessaires à l'exercice d'activités impliquant des responsabilités.

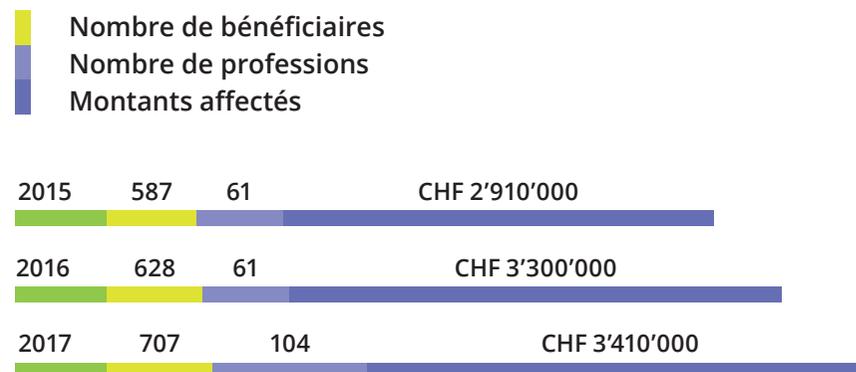
Année après année la Fondation a fortement augmenté son budget destiné au soutien financier des personnes. En 2017, ce sont près de 710 candidats suivant des formations menant à des brevets et diplômes fédéraux qui ont bénéficié d'un soutien financier direct pour leurs frais de formation et d'inscription aux examens, faisant encore progresser les montants totaux alloués par la Fondation, pour la septième année consécutive.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 la Confédération propose également un financement direct à la personne pour celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle supérieure.

La FONPRO étant exclusivement alimentée par les entreprises vaudoises, le demandeur doit être salarié, au moment du dépôt de sa demande, auprès d'une entreprise située dans le canton de Vaud. Le candidat doit également payer personnellement tout ou partie des frais de formation et d'examen. Les employés dont les frais de formation sont partiellement pris en charge par leur entreprise, une institution ou par un tiers peuvent également faire une demande d'aide pour le solde restant à leur charge.

Notre site internet [www.fonpro.ch](http://www.fonpro.ch) donne tous les détails sur les conditions de ce financement. Le dépôt d'une demande de soutien financier se fait à travers un formulaire de demande en ligne disponible sur le site internet dédié [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch).

### Financement de la formation professionnelle supérieure



# PRINCIPAUX AXES D'ACTIVITÉS

## 6. L'INFORMATION DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le site internet de la FONPRO a, cette année, été totalement repensé. Il permet à chacun d'accéder rapidement aux informations les plus essentielles selon qu'elles concernent les entreprises, les organismes de formation ou les candidats.

On peut s'y rendre afin de prendre connaissance des informations relatives tant à la formation professionnelle initiale que supérieure. D'autre part toutes les plateformes de demandes de financement en ligne **[www.ciech.ch](http://www.ciech.ch)**, **[www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch)**, et **[www.fonprostages.ch](http://www.fonprostages.ch)** sont accessibles depuis le site dès la page d'accueil franchie.

Comme chaque année, la FONPRO a multiplié les rencontres avec les acteurs de la formation professionnelle afin de les informer des mesures qu'elle soutient et de répondre à leurs interrogations. Qu'il s'agisse d'organismes de cours interentreprises, d'associations professionnelles, de même que d'intervenants de la formation professionnelle supérieure, de prescripteurs ou d'organismes de formations, le but est d'informer tous les acteurs des démarches permettant de bénéficier des contributions de la Fondation.

Pour la deuxième année consécutive, la FONPRO a initié des rencontres avec les entreprises formatrices afin de répondre à leurs interrogations et de leur présenter les actions de la FONPRO. Cette démarche accueillie avec succès sera désormais reconduite chaque semestre.

La Fondation convie également chaque année tous les organisateurs de cours interentreprises ayant des apprentis vaudois à une séance organisée en partenariat avec les services de la DGEP. Le cadre légal, les

modalités de subventionnement, de même que les principes rigoureux de surveillance leur sont rappelés. Les nombreux échanges permettent à chacun de trouver les réponses aux questions posées.

Avec l'entrée en vigueur du financement à la personne par la Confédération dans le cadre de la formation professionnelle supérieure, la Fondation a également intensifié sa communication afin que les salariés des entreprises vaudoises souhaitant entreprendre une telle formation disposent de l'ensemble des informations leur permettant de bénéficier des financements à disposition.

La FONPRO communique enfin également à travers des lettres d'informations, des mises en ligne sur son site, ainsi que par le biais de la presse généraliste ou professionnelle. L'équipe se déplace également volontiers pour présenter la Fondation lors d'événements professionnels, tels que les assemblées générales par exemple, lorsqu'elle y est invitée.

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Actif	2017 CHF	2016 CHF
<b>Actif circulant</b>	<b>29'410'197</b>	<b>31'024'618</b>
Liquidités	16'018'782	18'844'031
Avances de prestations	6'112'476	5'497'392
Actifs transitoires	7'278'939	6'683'195
<b>Total de l'actif</b>	<b>29'410'197</b>	<b>31'024'618</b>

Passif	2017 CHF	2016 CHF
<b>Engagements à court terme</b>	<b>4'525'980</b>	<b>4'330'127</b>
Créanciers	334'749	2'693'105
Passifs transitoires	518'500	385'610
Provision cours interentreprises	3'152'731	471'412
Provision matériel et locaux d'examen	300'000	180'000
Provision rétrocession autres fonds	220'000	600'000
<b>Fonds affectés</b>	<b>15'628'800</b>	<b>14'662'800</b>
Fonds d'égalisation cours interentreprises	15'288'000	14'304'000
Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels	40'800	58'800
Fonds projets de formation (art. 136 LVLFP)	300'000	300'000
<b>Capital de la Fondation</b>	<b>9'255'417</b>	<b>12'031'691</b>
Réserve générale	9'255'417	12'031'691
Résultat de l'exercice	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>29'410'197</b>	<b>31'024'618</b>

# ÉLÉMENTS FINANCIERS

## COMPTE D'EXPLOITATION

	2017 CHF	2016 CHF
<b>Produits</b>	<b>26'737'411</b>	<b>26'337'227</b>
Contributions des employeurs *	26'843'860	26'451'168
./. Frais de perception des contributions par les Caisses d'allocations familiales	-154'387	-146'641
Autres produits	43'438	32'700
Produits exceptionnels	4'500	-
<b>Total des produits</b>	<b>26'737'411</b>	<b>26'337'227</b>
<b>Charges</b>		
<b>Prestations</b>	<b>-27'328'156</b>	<b>-27'116'196</b>
Cours interentreprises *	-21'286'178	-20'830'651
Encadrement stages professionnels *	-130'800	-135'600
Matériel et locaux d'examen	-1'702'063	-1'980'038
Brevets et diplômes *	-3'412'003	-3'301'700
Mesures encadrement apprentis	-960'989	-927'660
Aides individuelles	-827	-883
Rétrocessions autres fonds *	164'704	60'335
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>-970'126</b>	<b>-964'084</b>
Honoraires	-756'000	-756'000
Autres frais de fonctionnement	-214'126	-208'084
<b>Total des charges</b>	<b>-28'298'282</b>	<b>-28'080'280</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'560'870</b>	<b>-1'743'053</b>

	2017 CHF	2016 CHF
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'580'870</b>	<b>-1'743'053</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-165</b>	<b>-171</b>
Charges financières	-165	-171
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>	<b>-1'561'036</b>	<b>-1'743'224</b>
<b>Résultat des fonds affectés</b>	<b>-1'215'238</b>	<b>75'350</b>
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation cours interentreprises *	-984'000	245'000
Attribution (-) / Prélèvement (+) au Fonds d'égalisation encadrement stages professionnels *	18'000	58'800
Financement projet général de formation	-249'238	-228'450
Prélèvement Fonds projets de formation	249'238	229'000
Attribution au Fonds projets de formation (art. 136 LVLFPPr)	-249'238	-229'000
<b>Résultat de l'exercice avant variation du capital de l'organisation</b>	<b>-2'776'274</b>	<b>-1'667'874</b>
Dissolution (+) / Attribution (-) de la réserve générale	2'776'274	1'284'387
Dissolution (+) / Attribution (-) du capital libre	-	383'487
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* détails selon point 3.7 de l'annexe aux comptes

# ANNEXE AUX COMPTES

## 3.7 DÉTAILS DE DIVERS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

<u>Produits</u>	2017 CHF	2016 CHF
<b>Contribution des employeurs</b>		
de l'exercice en cours	26'200'000	26'000'000
Provisions au 31.12	140'000	50'000
./. Dissolution nette de provision de l'exercice antérieur	-50'000	-153'000
Contribution des employeurs de l'exercice antérieur	553'860	554'168
	<b>26'843'860</b>	<b>26'451'168</b>
<u>Charges</u>		
<b>Cours interentreprises</b>		
Réalisé	18'604'859	20'859'440
Provisions au 31.12	3'152'731	471'412
./. Dissolution nette de provision des exercices antérieurs	-471'412	-500'201
	<b>21'286'178</b>	<b>20'830'651</b>
Affectation au fonds d'égalisation cours interentreprises	15'288'000	14'304'000
Dissolution du Fonds d'égalisation cours interentreprises	-14'304'000	-14'549'000
Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution	984'000	-24'500
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	<b>22'270'178</b>	<b>20'585'651</b>

<b>Encadrement stages professionnels</b>		
Réalisé	129'600	156'000
./. Dissolution nette provisions des exercices antérieurs	-	-1'200
./. Dissolution nette des charges payées d'avance	66'000	46'800
Charges payées d'avance	-64'800	-66'000
	<b>130'800</b>	<b>135'600</b>
Affectation au fonds d'égalisation stages professionnels	40'800	58'800
Dissolution du fonds d'égalisation stages professionnels	-58'800	-117'600
Sous-total; différence entre l'affectation et la dissolution	-18'000	-58'800
Total en comparaison avec l'exercice antérieur	<b>112'800</b>	<b>76'800</b>
<b>Brevets et diplômes</b>		
Réalisé	3'412'003	3'301'700
	<b>3'412'003</b>	<b>3'301'700</b>
<b>Rétrocession aux autres fonds</b>		
Réalisé	215'296	589'665
Provisions au 31.12	220'000	600'000
./. Dissolution nette provision des exercices antérieurs	-600'000	-1'250'000
	<b>-164'704</b>	<b>-60'335</b>

## LE CONSEIL DE FONDATION

Nommé par le Conseil d'Etat, le Conseil de fondation est l'organe de décision de la FONPRO.

Il assume les tâches suivantes :

- Représenter la Fondation envers les tiers
- Proposer au Conseil d'Etat l'organe de révision externe
- Désigner l'administrateur, fixer ses honoraires et élaborer son cahier des charges
- Fixer le taux de contribution des employeurs vaudois
- Edicter les directives relatives au cadre d'intervention
- Définir les parts de financement pour chaque prestation
- Adopter le budget de la Fondation et le rapport annuel
- Publier les comptes
- S'assurer de la bonne utilisation par les bénéficiaires des contributions allouées

La FONPRO est une fondation de droit public gérée conjointement par le patronat, les syndicats et l'Etat de Vaud.

Les membres au 31.12.2017

<b>Philippe Thuner</b>	Président, représentant patronal
<b>Olivier Barraud</b>	Vice-président, représentant syndical
<b>Séverin Bez</b>	Membre, représentant Etat de Vaud
<b>Yves Defferrard</b>	Membre, représentant syndical
<b>Julien Guex</b>	Membre, représentant patronal
<b>Raphaël Ramuz</b>	Membre, représentant syndical
<b>Catherine Staub</b>	Membre, représentante patronale
<b>Stéphane Teuscher</b>	Membre, représentant patronal
<b>Georges Zünd</b>	Membre, représentant patronal
<b>Jean-Pierre Delacrétaz</b>	Membre à titre consultatif DFJC – DGEP



JEAN-PIERRE DELACRÉTAZ, OLIVIER BARRAUD, YVES DEFFERRARD, GEORGES ZÜND, CATHERINE STAUB, PHILIPPE THUNER, JULIEN GUEX, STÉPHANE TEUSCHER, SÉVERIN BEZ  
\*RAPHAËL RAMUZ manque sur la photo

# L'ADMINISTRATEUR

L'équipe de la FONPRO se compose à ce jour de cinq personnes pour un total de 3,8 ETP. Il s'agit de Nathalie Bernheim, secrétaire générale, Marine Beauvais, secrétaire générale adjointe, Dzelije Zekiri et Coralie Candolfi, collaboratrices, ainsi que Dauana Mendes, comptable.

La Fondation a tout au long de l'année 2017 traité les demandes suivantes :

- 339 liées aux CIE à travers le site [www.ciech.ch](http://www.ciech.ch),
- 54 concernant les stages à travers le site [www.fonprostages.ch](http://www.fonprostages.ch),
- 1'056 liées aux brevets et diplômes à travers le site [www.fonprosup.ch](http://www.fonprosup.ch).

Toutes ces décisions induisent environ CHF 21,6 millions de paiements et la surveillance y relative.

Suite à une procédure répondant aux règles des marchés publics, le Conseil de fondation a confié au Centre Patronal, à Paudex, la tâche d'administrer la Fondation cantonale pour la formation professionnelle dans le cadre d'un mandat.

**Toute l'équipe de la FONPRO attache une grande importance au soin et à la rapidité de traitement apportés à chaque demande, afin d'offrir le meilleur service possible.**

**Les tâches de l'administrateur sont les suivantes :**

- Gérer et administrer la Fondation selon les directives du Conseil de fondation qui définit son cahier des charges
- Tenir le secrétariat et la comptabilité de la Fondation
- Traiter les demandes de participation financière
- Proposer au Conseil de fondation le taux de contribution des employeurs vaudois
- Préparer le budget et le rapport d'activités annuel
- Informer les organisations du monde du travail
- Coordonner les relations avec les autres fonds



MARINE BLAUVAIS, CORALIE CANDOLFI, DAUANA MENDES, DZELIJE ZEKIRI, NATHALIE BERNHEIM

# LA FONPRO EN CHIFFRES



# RÉSEAUX ET PARTENAIRES

## Prestataires de cours interentreprises

- Zroues Suisse Section Romande
- A+P DO IT YOURSELF
- A+P FLOWER
- ACFIE Formation
- Agora
- Agrotec Fribourg-Freiburg
- Agrotec Vaud
- AM Suisse
- APMI
- Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève
- ARTOS
- Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens
- Association Convenience Kiosque
- Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité
- Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais
- Association des fabricants de décolletages et de taillages
- Association des transitaires de Suisse Occidentale
- Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève
- Association FAI Formation Genève
- Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres
- Association fribourgeoise pour l'organisation des cours interentreprises
- Association PharmaGenève
- Association romande d'apprentissage en meunerie
- Association romande des agents d'exploitation
- Association romande des droguistes, représentation Vaudoise
- Association romande des fleuristes
- Association romande des médiamaticiens
- Association romande des métiers de la bijouterie
- Association romande des métiers de la pierre
- Association romande des réalisateurs publicitaires
- Association romande pour le Commerce de la Photo et sa Formation
- Association Spedlogswiss Romandie pour la Formation Professionnelle
- Association suisse de recyclage du fer, du métal et du papier
- Association suisse des constructeurs navals
- Association suisse des détaillants d'articles de voyage et de maroquinerie
- Association suisse des détaillants en alimentation
- Association suisse des détaillants en jouets
- Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires
- Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres
- Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton
- Association suisse des esthéticiennes
- Association suisse des garnisseurs en carrosserie
- Association suisse des magasins d'articles de sport
- Association suisse des maisons spécialisés en horlogerie et bijouterie

- Association suisse des maîtres paveurs
- Association suisse des papeteries
- Association suisse des techniciens en orthopédie
- Association suisse du froid
- Association suisse pour la formation en soins animaliers
- Association suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association valaisanne des paysagistes
- Association vaudoise des banques
- Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales
- Association vaudoise des installateurs de chauffage et ventilation
- Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers
- Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir
- Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la boulangerie-pâtisserie-confiserie
- Association vaudoise pour les métiers de laboratoire
- Audemars Piguet (Marketing) SA
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Musikinstrument
- Ausbildungs-und Prüfungsbranche Parfumerie
- Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche
- Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft
- Blancpain SA
- BOBST MEX SA
- Branche de formation et d'examen construire et habiter
- Branche Handel Kaufmännische Grundbildung
- Branchenverband Deutschschweizer Wein
- C-FOR, centre de formation des services industriels de Lausanne
- Callnet
- Centre d'éducation permanente pour la fonction publique
- Centre de formation de Grangeneuve
- Centre de formation professionnelle Berne francophone
- Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment

- Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat du Valais
- Centre interrégional de formation des montagnes neuchâteloises
- Centre professionnel du Littoral neuchâtelois
- CFPS du Château de Seedorf
- Chambre Valaisanne de l'Agriculture
- CIE des coiffeurs vaudois
- CIE Jardins Suisse Fribourg
- CILA, bâtiment N
- Coiffure Suisse, section Fribourg
- Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire
- Commission des cours d'introduction aux métiers de menuisier, charpentier et ébéniste
- Commission des cours interentreprises des notaires romands
- Commission des cours interentreprises du canton de Fribourg pour la profession de dessinateur(trice) CFC, orientation Génie civil
- Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien
- Commission vaudoise de formation en assurances
- Commission vaudoise pour la formation professionnelle des dessinateur(trice)s en bâtiment
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Neuchâtel
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton de Vaud
- Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base du canton du Valais
- Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens
- Communauté de travail TDA
- Cours d'introduction des dessinateurs CFC - orientation architecture
- Délégation à la formation I+D
- Département Sécurité et Environnement - DGE - Formation professionnelle forestière

- Die Interessengemeinschaft Kunsthandwerk Holz
- Ecole d'arts appliqués
- Ecole Panorama
- Espace Compétences SA
- Fédération des Carrossiers Romands Vaud
- Fédération suisse des agences de voyages
- Fédération suisse des urbanistes
- Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction
- Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers, appareilleurs et couvreurs
- Forces aériennes Payerne
- ForêtSuisse
- FormaPro
- FRIMECA - Centre de formation - Berufsbildungszentrum
- Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en génie civil
- Groupement suisse de l'industrie mécanique
- Grundbildung Kaufleute Kommunikation
- H+ Bildung
- Hôtel & Gastro Union
- Hôtel et Gastro Formation Fribourg
- Hôtel et Gastro Formation Vaud
- Hotel und Gastro Formation
- Hotelleriesuisse
- ICT-Formation professionnelle de suisse occidentale
- Industrie du bois Suisse
- Institut agricole de l'Etat de Fribourg
- Interessengemeinschaft Berufsbildung Bekleidungsgestalter
- Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer
- Intérieursuisse - Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers
- Jardins Suisse Vaud
- JardinSuisse
- Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und Landschaftsarchitektur
- Kompetenzzentrum INDUSTRIELACKIERER
- LOGIN Berufsbildung
- LOGIN formation professionnelle
- Maison romande de la propreté
- Manufacture Jaeger-LeCoultre Branch of Richemont Int. SA
- Métal Fribourg
- Montres Breguet SA
- OdA Bewegung und Gesundheit
- Oda Hauswirtschaft Bern
- ODA LANDI
- OdA Wald BE VS
- Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe
- Organisation pour la formation commerciale fiduciaire-immobilière
- Ortra Santé-Social Fribourg
- Ortra Santé-Social Genève
- Ortra Santé-Social Vaud
- OVAP Valais
- Poste CH SA Centre de formation
- R-Suisse
- Reifenverband der Schweiz
- Richemont Fachschule SBKV Stiftung
- Romandie formation
- SantéSuisse
- Schuhschweiz
- Schweizer Verband der Orthopädie-Techniker
- Schweizerischer Verband Bild und Rahmen
- Secrétariat des CIE en ameublement
- Service Fashion + Style GmbH

- Service des forêts et de la faune
- Société des pharmaciens du canton de Fribourg
- Société des vétérinaires suisses
- Société suisse d'industrie laitière
- Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs
- Société Vaudoise de Pharmacie
- Société vaudoise des médecins-dentistes
- Société vaudoise et romande des patrons pâtissiers-confiseurs, chocolatiers, glaciers
- Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche Aus- und Weiterbildung
- Stiftung für Oberflächentechnik
- Suissemusic
- Suissetec Fribourg
- Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D
- Swiss Fashion Stores
- Swiss Graphic Designers
- Swiss Men Women Stores
- Swisssavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt
- Swissemem Academy
- Union fribourgeoise des carrossiers
- Union Patronale du Canton de Fribourg
- Union pour le tissage artisanal
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section Fribourg
- Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise
- Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision
- Union suisse des photographes professionnels
- USMM section Vaud
- Verband Fuss und Schuh
- Verband Leder Textil Schweiz
- Verband Schaltanlagen und Automatik Schweiz

- Verband Schweizerischer Gemüseproduzenten
- Verband Textilpflege Schweiz
- Verband Zoologischer Fachgeschäfte der Schweiz
- Verein Bildung Hörsystemakustik
- Verein kaufm. Grundbildung HGT
- Verein Polybau
- Viscom
- Zimmerleute Ausbildungszentrum Zentralschweiz

### **Entreprises encadrant un stagiaire assistant socio-éducatif (ASE)**

- APERO - Garderie Liloane
- Association Grattapaille - CVE Grattapaille
- Association Gribouille - crèche et maternelle
- Association La Branche
- Association la Branche - Ecole
- Association Le Cerf-Volant
- Association Les Trolls en Tablier Bleu
- Association St-Camille
- Caritas Vaud
- CAT - Jardins de la Plaine
- CAT Kanumera
- Centre de Formation TEM-Nord - Fondation de Verdeil
- Centre de soins et de santé communautaire
- Centre social et curatif
- CHUV - EMS Soerensen - La Rosière
- CHUV - Espaces éducatifs DMCP
- Cité Radieuse
- Commune de Préverenges
- Commune de Renens - Le Tournesol
- Commune de Vevey - Garderie Les Cèdres

- Commune de Vevey - La Pomme d'Or
- Crèche Croc'Pom
- Crèche Croquelune
- Crèche Easy Kids
- Crèche "Le Chat Botté"
- Crèche Les Colinets
- Crèche Piccolo Mondo
- Crèche-garderie Pain d'Epice
- CVAJ - Maison de l'Enfance
- CVE de la Borde
- CVE de la Bourdonnette
- CVE de la Cité
- CVE de l'Ancien Stand
- CVE Domino
- CVE Entrebois
- CVE Entre-Bois
- CVE La Chenille
- CVE Malley Prairie - L'Attique
- CVE MalleyPrairie
- CVE Petit-Vennes
- Ecole A. Buchet - Fondation Espérance
- Ecole d'enseignement spécialisé d'Arcangier - Fondation Verdeil
- EFAJE
- EFAJE - Garderies des Fontaines
- EMS Bois-Gentil
- EMS Bru
- EMS Clair Vully
- EMS La Vernie
- EMS Le château de Corcelles
- EMS Le Phare-Elim
- EMS Le Signal
- EMS Les Châteaux
- EMS Les Novalles SA
- Ensemble hospitalier de la Côte - Site le Pâquis
- Entraide Familiale - Espace 1000 Pattes
- EPNF - Espace Perce-Neige
- EPSM La Maison Collonges
- ESE Le Rôtillon
- Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois
- Fabricants de Joie
- FACEME
- FACEME - Garderie La Coccinelle
- FACEME - La Pouponnière
- FACEME - UAPE Scoubidou
- Fondation Asile des aveugles
- Fondation Beauséjour
- Fondation Beau-Séjour - Centre de jour Panorama
- Fondation Claire Magnin
- Fondation Commandant Baud
- Fondation Crèche des Fontaines
- Fondation CSC - St-Barthélemy
- Fondation d'Accueil des Enfants de Grandson et environs - Les P'tits Bouchons
- Fondation de Lavigny - Plein Soleil
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Nurserie La Tourterelle
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - Relais maternel
- Fondation de l'enfance et de la jeunesse - UAPE
- Fondation de l'Orme
- Fondation de Verdeil
- Fondation de Vernand - Secteur Enfance et Transition
- Fondation des Acacias - CVE Le Tilleul
- Fondation des structures d'accueil de l'enfance
- Fondation des structures de l'enfance - Garderie du Parc

- Fondation des structures de l'Enfance de la Tour-de-Peilz - Garderie Croqu'Lune
- Fondation Donatella Mauri
- Fondation Dr A. Combe - La Cassagne
- Fondation Eben-Hézer - Cité du Genévrier
- Fondation Echaud
- Fondation Ecole de Mémise
- Fondation EMS des 4 Marronniers
- Fondation EMS La Venoge
- Fondation EMS Le Marronnier
- Fondation Entre-Lacs
- Fondation Gambetta
- Fondation grandsonnoise d'accueil de l'enfance - Garderie Papayou
- Fondation la Branche - Maison Korczak
- Fondation La Case
- Fondation La Colline
- Fondation La Crèche Les Mômes
- Fondation La Monneresse
- Fondation La Pouponnière et l'Abri
- Fondation la Pouponniere et l'Abri CVE des Marronniers
- Fondation La Primerose (CAT Kanumera)
- Fondation La Rozavère
- Fondation les Baumettes
- Fondation Les Eglantines
- Fondation Les Oliviers
- Fondation Mont-Calme
- Fondation Perceval
- Fondation Piccolino - Fondation pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux
- Fondation Primer Roche
- Fondation Renée Delafontaine

- Fondation Saphir
- Fondation Saphir - EMS du Jura
- Fondation Saphir EMS Contesse
- Fondation Silo
- Fondation Verdeil - Ecole de Rovéréaz
- Fondation Yverdonnoise pour l'Accueil de l'Enfance - Garderie Tom Pouce
- Garderie Arc-en-Ciel
- Garderie Bois-Gentil
- Garderie du Servan
- Garderie La Barcarolle
- Garderie la Courte Echelle
- Garderie La Croquignole
- Garderie la Galipette
- Garderie La Girolle
- Garderie L'Arche de Noé
- Garderie le Colibri
- Garderie les Chattons
- Garderie Les Libellules
- Garderie Les Lucioles
- Gesthom Sàrl - Fondation Pro-Home - UATp Le Passage
- Home Salem
- Home-Atelier Linde
- Institut St. Joseph
- Institution de Lavigny
- La Castalie
- La Fontanelle
- La Gardoche
- Le Foyer
- Le Parc SA - Domaine de la Gracieuse
- Les Petits Acrobates
- L'Espérance

- L' Hirondelle
- Maison d'accueil Praz-Soleil
- Nurserie-garderie Mosaïque
- Nursery de Lutry
- Nursery-garderie Les Bout'choux
- Nursery-Garderie Pinocchio
- Petite enfance
- P'tit Flon Sàrl
- Réseau AJERCO - Garderie Croquelune
- Réseau d'accueil de jour Dame Tartine - Site Yens
- Réseau enfance AJERCO
- Résidence La Girarde
- Résidence L'Eaudine
- Résidence Les Trémières SA
- Trottiz SA
- UAPE La Fontaine Magique
- UAPE Le Rendez-vous
- UAPE Les Castors-Apajym
- UAPE Marais'Cré
- ULM - La R.E.F - Fourchette
- Ville de Renens - Crèche La Farandole

#### **Partenaires App-App : Membres de la CODEV**

- Aigle Région
- La Communauté régionale de la Broye (COREB)
- L' Association de la Région de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM)
- L' Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV)
- L' Association Pays-d'Enhaut Région
- L' Association pour la promotion économique de la région Riviera – Lavaux (PROMOVE)

- L' Association pour le Développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV)
- L' Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- Lausanne Région
- Le Conseil régional du district de Nyon (Régionyon)

#### **Encadrement des apprentis :**

- Groupement pour l'apprentissage - GPA



## Contact

### Administrateur :

Nathalie Bernheim, Secrétaire générale  
Marine Beauvais, Secrétaire générale adjointe

### Coordonnées :

**FONPRO** Fondation cantonale pour la formation professionnelle  
Case postale 1215 1001 Lausanne

Tél. : 058/796 39 37

info@fonpro.ch www.fonpro.ch

www.ciech.ch

www.fonprostages.ch

www.fonprosup.ch

Rédaction : Nathalie Bernheim

Collaboration : Marine Beauvais

Graphisme et mise en page : We studio

Photographies : Julien Palmilha

Sources : canton de Vaud, DEFR, OFS, SEFRI

Remerciement à l'entreprise : Pépinières Baudat SA

## Lexique

**AFP :** Attestation fédérale de formation professionnelle

**APP-APP :** Appuis apprentis

**ASE :** Assistant socio-éducatif

**CAF :** Caisse d'allocation familiale

**CFC :** Certificat fédéral de capacité

**CIE :** Cours interentreprises

**COACH APP :** Coaching apprentis

**CODEV :** Coordination du développement économique vaudois

**DEFR :** Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

**DFJC :** Département de la formation de la jeunesse et de la culture

**DGEP :** Direction générale de l'enseignement postobligatoire

**ETP :** Équivalent temps plein

**FONPRO :** Fondation cantonale pour la formation professionnelle

**FPS :** Formation professionnelle supérieure

**GPA :** Groupement pour l'apprentissage

**OFS :** Office fédéral de la statistique

**ORFO :** Ordonnance fédérale de formation

**SEFRI :** Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation